



Faux accident par piétons mal attentionné

Par **Travailleur45**, le **14/05/2018 à 18:20**

Bonjour,

Je vous envoie ce message pour avoir votre avis.

En me rendant sur mon lieu de travail en voiture, un piéton est venu heurter mon retroviseur intentionnellement pendant que je ralentissais pour laisser une dame avec une poussette sur le trottoir. Il a hurlé alors que je ne l'ai pas heurté. La dame avec la poussette a rien vu mais a porté témoignage sachant que sa visibilité était obstruée par mon véhicule, je me suis arrêté pour demander si le monsieur avait besoin de secours. Il a refusé toute aide et m'a menacé en repartant avec le témoin qui n'a rien vu comme si il se connaissait depuis toujours. Je pense être victime d'une arnaque à l'assurance. Je suis donc allé déposer une main courante. Sachant que le carrefour est filmé, quels sont mes recours ssi la personne effectue un certificat médical sachant qu'il a refusé les secours que j'ai proposés de contacter. Ai-je été trop honnête et est-ce que cela me jouera des tours

Par **Visiteur**, le **14/05/2018 à 19:19**

Bjr,

Impossible de vous répondre pour le moment, attendez de savoir si dépôt de plainte il y a eu, si ITT ou pas etc etc...